

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue à huis clos le 16 mars 2020 à 17 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Daniel Bourdon, Denis Ethier, Isabelle Nadon, Yves Desjardins formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

20-03-210

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

Madame la conseillère Isabelle Nadon propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

20-03-211

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon, d'approuver l'ordre du jour en y reportant le point 6.1 à la séance d'ajournement du 17 mars 2020 à 15 h 00.

ADOPTÉE.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

(L'étude de ce point est reportée à la séance d'ajournement du 17 mars 2020.)

6.1 Création du projet S20-452 et affectation du surplus pour décréter des réparations majeures à la niveleuse du Service des travaux publics et de l'ingénierie.

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

20-03-212

## **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT que l'étude de l'item 6.1 de l'ordre du jour a été reportée à une séance d'ajournement de ce conseil;

Monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon que la séance soit ajournée au mardi 17 mars 2020 à 15 heures en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette. Il est 17 h 06.

ADOPTÉE.